

Règlement des études de la licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs » Année universitaire 2021-2022

La licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs » est un diplôme national reconnu de niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation en application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971, modifiée, d'orientation sur l'enseignement technologique. Il permet l'accès aux formations et concours pour lesquels la licence est requise ainsi que la poursuite des études dans les établissements d'enseignement supérieur.

A - Organisation des enseignements

Les candidats suivent un enseignement de 500 heures réparties sur deux semestres (300 heures au semestre 5 ; d'Août à Décembre et 200 heures au semestre 6, de Janvier à Février). A partir du 1^{er} Mars, les candidats seront en stage pour une période de 4 à 6 mois. Ils seront alors sous le statut de droit du travail du territoire où est localisée la structure d'accueil.

La liste des UE, des ECTS et des coefficients figure en annexes 1 et 2. La répartition des périodes figure en annexe 3.

B - Régime des examens et modalités de contrôle des connaissances

Les examens

Deux sessions de contrôle sont organisées pour toutes les UE exceptés les UE 5.9 ; 6.7 et 6.8 relatifs aux modules suivants : « projets tutorés » et « stage ».

- La première session prend la forme d'un contrôle continu des connaissances qui pourront être évaluées par écrit, oral, note de participation, note de mise en situation professionnelle.
- La deuxième session prend la forme d'une note d'examen délivrée suite à une évaluation écrite ou orale. Elle se déroule aux mois de juillet et d'août après la soutenance des rapports d'activité.

La présence à toutes les UE est obligatoire. Toutefois, une absence peut être justifiée pour des raisons de santé. Une absence doit obligatoirement donner lieu à un justificatif écrit adressée au service de la Formation continue de l'UPF et au responsable pédagogique. Au-delà de trois absences non justifiées, l'étudiant perd le bénéfice de la première session dans l'enseignement concerné.

Les projets tutorés

Les projets tutorés sont définis par le responsable de l'encadrement des projets en collaboration avec les intervenants et les partenaires professionnels ; il peut porter sur des problématiques liées soit au fonctionnement de l'entreprise soit aux secteurs du tourisme et de l'hôtellerie (environnement naturel et humain, technologique, économique, juridique, etc) ainsi que sur l'organisation d'un événement.

Le projet est encadré par un suiveur. Plusieurs rapports d'étapes sont adressés au suiveur selon le calendrier fixé en début d'année par l'enseignant responsable des projets (susceptible d'évolution pour des raisons pédagogiques)

Le projet est soutenu par des séances de méthodologie dispensées par un enseignant chercheur ou un enseignant avec la participation possible de professionnels.

Le projet tuteuré fait l'objet d'un document écrit (reprenant les trois rapports) et d'une soutenance orale de 40 minutes en février.

Le stage en entreprise et le rapport d'activité

L'étudiant dispose d'un « livret de stage » qui a pour objet d'assurer la liaison entre l'étudiant, le tuteur en entreprise et le responsable pédagogique de la formation. Il contient l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation du stage.

Ce livret est détenu par le candidat sous sa responsabilité. Il doit pouvoir le présenter à la demande, tant au tuteur qu'au responsable pédagogique.

Le stage est évalué :

- par le responsable pédagogique ou son représentant utilisant les documents inclus dans le livret de stage,
- par l'évaluation du rapport d'activité rédigé et soutenu par l'étudiant.

Le jury du rapport d'activité de stage est composé d'un enseignant chercheur ou enseignant de l'Université de Polynésie Française et éventuellement d'un professionnel qui peut être l'un des intervenants de la formation.

Jury

La licence professionnelle est délivrée en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés.

La Licence Professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs », parcours « Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'événements en Polynésie française » ou parcours « Management et gestion des organisations touristiques et de loisirs en Polynésie française » est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- **une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements, y compris les projets tutorés et le stage, c'est-à-dire à l'ensemble des notes des UE affectées des coefficients indiqués.**
- **et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, c'est-à-dire pour les UE 5.9, 6.7 et 6.8 affectées des coefficients indiqués.**

La compensation entre UE et entre les semestres se fait sans note éliminatoire. Dans le cadre de la seconde session, lorsque l'étudiant n'a pas satisfait aux contrôles des connaissances conformément aux modalités précédentes, il peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20. Il peut aussi renoncer aux bénéfices des unités d'enseignements pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Après délibération, le jury établit la liste des candidats reçus au vu des résultats obtenus. Sur proposition du jury, le Président de l'université délivre le diplôme.

Mentions

La licence professionnelle est obtenue avec l'une des mentions suivantes :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------------------------|
| - Passable | pour une note égale à 10 mais inférieure à 12 |
| - Assez Bien | pour une note égale à 12 mais inférieure à 14 |
| - Bien | pour une note égale à 14 mais inférieure à 16 |
| - Très Bien | pour une note égale à 16 mais inférieure à 18 |
| - Félicitations du jury | pour une note supérieure à 18 |

Proclamation des résultats

Les résultats sont affichés selon les modalités prévues à cet effet par le service de la formation continue. Le document affiché est daté et signé par le président du jury.

Annexe 1 – Enseignements, UE, ECTS : parcours Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'événements en Polynésie française

Semestre 5

LICENCE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	UE	CM	TD	ECTS
LPHTED5a: Disciplinaires semestre 5a - Fondamentaux - Tronc commun					
LPHTE	Economie du tourisme (CM**)	5.1	30		3
LPHTE	Marketing du tourisme (CM**)	5.2	20	10	3
LPHTE	Entreprenariat touristique (CM**)	5.3	20	10	3
LPHTE	Gestion des ressources humaines et gestion de crise (CM**)	5.4	40		4
LPHTED5a: Disciplinaires semestre 5a - Fondamentaux - Spécialité de parcours					
LPHTE	Stratégie et organisation en hôtellerie	5.5	10	10	2
LPHTE	Pilotage de la performance (CM**)	5.6	20	10	4
LPHTET5: Transversal semestre 5					
LPHTE	Outils numériques et bureautiques	5.7		30	3
LPHTEL5 : Langues semestre 5					
LPHTE	Communication et langues étrangères	5.8		25	3
LPHTE	Langue anglaise	5.8.1		20	
LPHTE	Renforcement en langue anglaise pour les mobilités internationales**	5.8.2		5	
LPHTEP5 : Professionnalisation semestre 5					
LPHTE	Projets tutorés	5.9		65	5
LPHTE	Organisation événementiel, méthodologie	5.9.1		25	
LPHTE	Travaux de groupe en autonomie*	5.9.2		40	
	Volume horaire et ECTS		140	160	30

TOTAL 300

Semestre 6

LICENCE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	UE	CM	TD	ECTS	
LPHTED6: Disciplinaires semestre 6 - Fondamentaux - Tronc commun						
LPHTE	La culture et la destination polynésienne**	6.1	20		3	
LPHTE	Droit du travail en Polynésie Française**	6.2	30		4	
LPHTE	Revenue Management (CM**)	6.3	15	10	4	
LPHTE	La destination de la Polynésie française**	6.4	20		2	
LPHTE	Organisation de la destination	6.4.1	10		1	
LPHTE	Guide touristique, conception d'itinéraire en Polynésie française	6.4.2	10		1	
LPHTEDT6: Transversal semestre 6						
LPHTE	Web marketing et community management	6.5		25	3	
LPHTEL6 : Langues semestre 6						
LPHTE	Communication et langues étrangères	6.6		15	2	
LPHTE	Langue anglaise			10		
LPHTE	Renforcement en langue anglaise pour les mobilités internationales**			5		
LPHTEP6 : Professionnalisation semestre 6						
LPHTE	Projets tutorés	6.7		65	5	
LPHTE	Organisation événementiel, méthodologie	6.6.1		15		
LPHTE	Travaux de groupe en autonomie*	6.6.2		50		
LPHTE	Projet professionnel	6.8			7	
LPHTE	Tâches professionnelles et qualités comportementales	6.7.1			3	
LPHTE	Rapport de stage	6.7.2			4	
Volume horaire et ECTS				85	115	30

* Plages horaires à prévoir dans l'emploi du temps mais ne donnant pas lieu à rémunération

TOTAL 200

TOTAL ANNUEL 500

** Les heures sont mutualisées entre les 2 parcours de la mention : en jaune

Si l'étudiant valide un module de mandarin à l'institut Confiscius, un bonus à la moyenne du semestre 6 sera octroyé (dans la limite de +0,5 point)

Si l'étudiant valide un module d'Espagnol, un bonus à la moyenne du semestre 6 sera octroyé (dans la limite de +0,5 point)

NB: les bonus ne sont pas cumulatifs

Annexe 2 – Enseignements, UE, ECTS : parcours Management et gestion des organisations touristiques et de loisirs en Polynésie française

Semestre 5

LICENCE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	UE	CM	TD	ECTS
LPTLD5a: Disciplinaires semestre 5a - Fondamentaux - Tronc commun					
LPTL	Economie du tourisme (CM**)	5.1	30		3
LPTL	Marketing du tourisme (CM**)	5.2	20	10	3
LPTL	Entreprenariat touristique (CM**)	5.3	20	10	3
LPTL	Gestion des ressources humaines et gestion de crise (CM**)	5.4	40		4
LPTLD5a: Disciplinaires semestre 5a - Fondamentaux - Spécialité de parcours					
LPTL	Stratégie et organisation	5.5	20	20	2
LPTL	Stratégie et organisation dans l'aérien	5.5.1	10	10	1
LPTL	Stratégie et organisation dans le nautisme	5.5.2	10	10	1
LPTL	Pilotage de la performance (CM **)	5.6	20	10	4
LPTLT5: Transversal semestre 5					
LPTL	Outils numériques et bureautiques	5.7		30	3
LPTLL5 : Langues semestre 5					
LPTL	Communication et langues étrangères	5.8		25	3
LPTL	Langue anglaise			20	
LPHT	Renforcement en langue anglaise pour les mobilités internationales**			5	
LPTLP5 : Professionnalisation semestre 5					
LPTL	Projets tutorés	5.9		85	5
LPTL	Méthodologie	5.9.1		15	
LPTL	Travaux de groupe en autonomie*	5.9.2		70	
	Volume horaire et ECTS		130	170	30

TOTAL 300

Semestre 6

LICENCE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	UE	CM	TD	ECTS
LPTLD6: Disciplinaires semestre 6 - Fondamentaux - Tronc commun					
LPTL	La culture et la destination polynésienne**	6.1	20		3
LPTL	Droit du travail en Polynésie Française**	6.2	30		4
LPTL	Revenue Management (CM**)	6.3	15	10	4
LPTL	La destination de la Polynésie française**	6.4	20		2
LPTL	Organisation de la destination	6.4.1	10		1
LPTL	Guide touristique, conception d'itinéraire en Polynésie française	6.4.2	10		1
LPHTEDT6: Transversal semestre 6					
LPTL	Web marketing et community management	6.5		25	3
LPHTEL6 : Langues semestre 6					
LPTL	Communication et langues étrangères	6.6		15	2
LPTL	Langue anglaise			10	
LPTL	Renforcement en langue anglaise pour les mobilités internationales**			5	
LPHTEP6 : Professionnalisation semestre 6					
LPTL	Projets tutorés	6.7		65	5
LPTL	Méthodologie	6.7.1		20	
LPTL	Travaux de groupe en autonomie*	6.7.2		45	
LPTL	Projet professionnel	6.8			7
LPTL	Tâches professionnelles et qualités comportementales	6.8.1			3
LPTL	Rapport de stage	6.8.2			4
	Volume horaire et ECTS		85	115	30

* Plages horaires à prévoir dans l'emploi du temps mais ne donnant pas lieu à rémunération

TOTAL 200

TOTAL ANNUEL 500

** Les heures sont mutualisées entre les 2 parcours de la mention

Si l'étudiant valide un module de mandarin à l'institut Confiscius, un bonus à la moyenne du semestre 6 sera octroyé (dans la limite de +0,5 point)

Si l'étudiant valide un module d'Espagnol, un bonus à la moyenne du semestre 6 sera octroyé (dans la limite de +0,5 point)

NB: les bonus ne sont pas cumulatifs

Annexe 3 – Calendrier de la formation 2021-2022

Août 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août 2022						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

	Journée fériée
	Période de stages
	Enseignements
	Interruption pédagogique
	Pré-rentrée
	Soutenances
	Session de rattrapages